

GORGONOCEPHALUS EUGNEMIS.

L'exemplaire est de grande taille : le diamètre du disque, mesuré entre deux angles non consécutifs, dépasse 75 millimètres. Il ne possède que quatre bras : le cinquième, qui a été cassé à la base antérieurement à la capture, ne s'est pas régénéré. Les côtes radiales, très saillantes, ne portent que des tubercules fins et rapprochés, d'ailleurs irrégulièrement distribués. La ramification des bras est bien conforme au mode caractéristique de l'espèce.

---

*HOLOTHURIES ET CRINOÏDES RECUEILLIS PAR LE POURQUOI-PAS?*

DANS LES MERS ARCTIQUES.

PAR M. CLÉMENT VANEY, PROFESSEUR ADJOINT À LA FACULTÉ DES SCIENCES  
DE LYON.

La petite collection d'Holothuries et de Crinoïdes, rapportée par le D<sup>r</sup> J. Charcot de sa récente expédition à l'île Jan-Mayen, renferme quelques beaux exemplaires appartenant aux trois espèces suivantes :

HOLOTHURIES : *Stichopus regalis* Cuvier,  
*Cucumaria frondosa* Gunner ;  
CRINOÏDES : *Heliometra glacialis* (Leach),

dont nous allons indiquer les particularités intéressantes.

1. *STICHOPUS REGALIS* Cuvier.

STATION VII.

Sud de l'Irlande.

Lat. : 48° 54' N. — Long. : 12° 02' W.

Profondeur : 160 mètres.

Un exemplaire.

Cet unique individu mesure 140 millimètres de longueur ; sa plus grande largeur atteint 60 millimètres. Il se rapporte nettement au *Stichopus regalis*. Sa face dorsale est convexe et de couleur rougeâtre ; elle présente des papilles blanchâtres. Sa face ventrale est jaune clair ; elle est aplatie en une sole dont le pourtour est blanchâtre. Les corpuscules calcaires de cet échantillon sont tout à fait typiques.

C'est la première fois que l'on recueille cette espèce dans des régions aussi septentrionales. Le *Stichopus regalis* est surtout abondant dans la

Méditerranée, mais il a été recueilli à maintes reprises dans l'Océan Atlantique, au Nord et au Sud du détroit de Gibraltar. En 1872, Greef l'avait signalé aux îles Canaries : le *Travailleur*, le *Talisman* l'ont rapporté des côtes du Maroc. Le *Travailleur* et l'*Hirondelle* l'ont recueilli sur les côtes d'Espagne. Le *Travailleur*, l'*Hirondelle*, la *Princesse-Alice* et le *Caudan* l'ont récolté au large du golfe de Gascogne par des profondeurs variant de 180 à 411 mètres.

Cuénot signale<sup>(1)</sup> que cette espèce est abondante au large d'Arcachon, d'où les chalutiers en rapportent fréquemment des exemplaires. Dans la collection des Holothuries de Concarneau, que j'ai déterminée, se trouvait un individu de *Stichopus regalis*. Le *Stichopus regalis* existe, par conséquent, dans tout le golfe de Gascogne, qui paraissait être sa station la plus septentrionale. La découverte d'un exemplaire au Sud de l'Irlande reporte plus au Nord la limite d'extension de cette espèce. Il semble que le *Stichopus regalis*, primitivement localisé dans la Méditerranée, ait franchi le détroit de Gibraltar pour pénétrer dans l'Océan Atlantique en longeant au Sud les côtes du Maroc et au Nord les côtes d'Espagne. En suivant ces dernières, cette espèce est arrivée jusque dans le golfe de Gascogne, et de là elle a atteint le Sud de la Bretagne et de l'Irlande.

Dans toute cette partie de l'Atlantique, le *Stichopus regalis* se trouve en compagnie du *Stichopus tremulus* Gunner. En effet, cette dernière espèce a été recueillie au Sud de l'Irlande ; je l'ai observée dans la collection de Concarneau et elle se trouve en abondance dans le golfe de Gascogne. Le *Travailleur* et le *Talisman* l'ont signalée sur les côtes du Portugal, du Maroc et même plus au Sud, sur les côtes du Soudan.

Ces deux *Stichopus*, qui ont, dans cette portion de l'Océan Atlantique, une aire de répartition commune, ne proviennent pas des mêmes régions. Le *Stichopus tremulus* est une espèce franchement septentrionale, qui est surtout abondante sur les côtes de Norvège et de la mer du Nord, tandis que le *Stichopus regalis* est plutôt d'origine méditerranéenne.

Il est assez facile de distinguer ces deux espèces l'une de l'autre. Le *Stichopus regalis* a une forme tout à fait caractéristique avec sa sole ventrale bien différenciée ; ses téguments sont relativement épais et fortement colorés sur la face dorsale ; cette Holothurie est essentiellement littorale.

Le *Stichopus tremulus* a des téguments relativement minces, présentant souvent des punctuations noirâtres. Il a un peu l'aspect extérieur de certaines Synallactinées abyssales. Quoique cette espèce soit de la zone sublittorale, elle peut parfois descendre à d'assez grandes profondeurs ; c'est ainsi que le *Talisman* l'a ramenée de près de 2,000 mètres de profondeur.

(1) Contributions à la Faune du bassin d'Arcachon : V. Échinodermes (*Bull. de la Station biologique d'Arcachon*, 14<sup>e</sup> année, 1912, p. 42).

2. *CUCUMARIA FRONDOSA* (Gunner).

STATION XXVI.

W. de l'Islande.

Lat. : 66° N. — Long. : 26° 19 W.

Profondeur : 41 mètres.

Sept exemplaires.

Cinq de ces échantillons sont de très grande taille : leur longueur varie de 140 à 180 millimètres. Leur face ventrale est gris clair, tandis que leur dos est d'un gris noirâtre. Deux individus sont étalés ; les arborescences de leurs tentacules sont rougeâtres chez l'un et noirâtres chez l'autre. Dans ces grandes *Cucumaria*, les tentacules seuls renferment des corpuscules calcaires. Le *Pourquoi-Pas* ? a aussi recueilli deux jeunes exemplaires qui ont à peine 10 millimètres de longueur ; leur coloration est gris clair. Leurs corpuscules calcaires, quoique peu nombreux, sont plus abondants que chez les individus de grande taille ; ils se trouvent surtout au voisinage des pédicelles. Edwards<sup>(1)</sup>, en 1910, a fait une étude monographique de cette espèce, mais déjà, en 1900, Ludwig en avait indiqué la répartition géographique. C'est une espèce septentrionale qui s'étend sur les deux tiers des régions circumpolaires.

Les petits exemplaires de la *Cucumaria frondosa* paraissent, en général, plus riches en corpuscules calcaires que les individus de grande taille. Chez ces derniers, les sclérites sont souvent peu nombreux et difficiles à observer. Il semble qu'il y ait, au cours du développement de cette espèce, une résorption des corpuscules calcaires sans que l'on constate de modification de leur forme.

J'ai observé des faits identiques dans deux *Cucumaria* antarctiques : la *C. grandis* Vaney et la *C. antarctica* Vaney.

3. *HELIOMETRA GLACIALIS* (Leach) = *HELIOMETRA ESCHRICUTI* (J. Müller).

STATION XX.

Sud de Jan-Mayen.

Lat. : 70° 52' N. — Long. : 10° 33' W.

Profondeur : 180 mètres.

Six exemplaires.

Cette espèce est nettement arctique. Tous les individus recueillis sont de grande taille. Ils sont trop développés pour présenter les particularités

<sup>(1)</sup> EDWARDS (L.), Revision of the Holothurioidea : 1. *Cucumaria frondosa* (Gunner), 1910 (*Zoolog. Jahrb. Abth. f. Syst.*, Bd XXIX, p. 333).

si intéressantes qu'avait bien voulu me signaler mon excellent collègue M. Austin H. Clark, et qui lui ont permis de rapprocher les jeunes *H. glacialis* des *Solanometra* des régions antarctiques et de l'Est du Pacifique.

---

LOCALITÉS NOUVELLES DE CHAMPIGNONS RARES OU INTÉRESSANTS  
POUR LA FLORE FRANÇAISE,

PAR M. P. HABIOT.

---

DEUXIÈME NOTE.

---

**Ustilaginées.**

USTILAGO LEVIS (Kell. et Sw.) Magnus. — Inflorescences de l'Avoine, Châlons-sur-Marne.

U. BROMIVORA (Tul.) F. von Waldheim. — Inflorescences de *Bromus* : Vitry, dans l'enceinte de Paris (rue Jeanne-d'Arc prolongée).

U. DIGITALE (Kunze) Winter. — Inflorescences du *Panicum repens* : Alger.

U. SCHWEINFURTHIANA Thümen. — Inflorescences d'*Imperata cylindrica* : Béziers.

U. NEGLECTA Niessl. — Inflorescences de *Setaria glauca* : Ville-sur-Terre (Aube).

U. ECHINATA Schröter. — Feuilles de *Phalaris arundinacea* : Angers, Nantes, Châlons-sur-Marne.

U. MAJOR Schröter. — Anthères du *Silene Otites* : abondant dans la plaine Saint-Maur.

U. SCABIOSÆ (Sowerby) Winter. — Fleurs du *Knautia arvensis* : Jura, Meudon, Esbly (Seine-et-Marne).

U. SUCCISÆ Magnus. — Fleurs du *Knautia* : Meudon, Jura; et du *Succisa pratensis* : département de l'Aube.

U. CARDUI F. de Waldheim. — Fleurs de *Carduus nutans* : Voves (Eure-et-Loir).

U. DURLEANA Tul. — Fleurs de *Cerastium* : dunes du Cormier (Vendée), Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).